



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question au Gouvernement n° 3678

Texte de la question

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à Mme Jeanny Marc, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Jeanny Marc. Monsieur le Premier ministre, après le deuxième train de mesures de votre plan de rigueur, au préjudice social évident, votre Gouvernement a commis une nouvelle faute morale en conduisant au paroxysme de leur échec une décennie de politiques stigmatisantes de redistribution et de répartition.

Aux défis du futur que doit relever la France, vous proposez de répondre par des politiques publiques insupportables, injustes et rebattues, qui ont désormais stratifié cette République en quatre catégories : celle des très riches, celle des privilégiés fiscaux, celle des classes populaires et celle de l'outre-mer.

M. Franck Gilard. L'outre-mer, c'est la plus privilégiée !

Mme Jeanny Marc. Choisit-on d'être chômeur, jeune, malade, retraité, personne en situation de handicap ou originaire de l'outre-mer ? Devrait-on tout simplement se culpabiliser de faire partie de cette catégorie de Français qui est prétendument fraudeuse et vole les autres Français ?

Monsieur le Premier ministre, pourquoi deux poids, deux mesures avec, d'un côté, les évadés fiscaux, les bandes organisées de la finance qui ont précipité cette crise, qui ont bénéficié des deniers publics et qui, aujourd'hui, peuvent licencier impunément, et, de l'autre côté, d'autres Français qui ne peuvent se loger, trouver un emploi, se soigner, se déplacer librement ou s'instruire, alors que ce sont des droits fondamentaux ? Comment croire en l'avenir de nos sociétés lorsque notre jeunesse est maintenue dans la précarité ? Comment interpréter votre éthique de la responsabilité des causes à l'origine de la violence alors que nous savons tous que la police et la justice manquent cruellement de moyens ?

En outre-mer, comment demander aux ménages des efforts supplémentaires alors que l'indice des prix a déjà dépassé celui de fin 2008, période qui a vu le début des grèves contre la vie chère ? Comment croire que l'outre-mer est encore une priorité pour la France alors que vous avez rendu les armes dans le combat pour notre dignité ?

Comment offrir des perspectives à nos PME alors que les leviers prévus pour leur croissance sont un peu plus supprimés chaque année ?

Monsieur le Premier ministre, l'heure n'est plus aux attentes. L'heure est au bilan. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à Mme Roselyne Bachelot-Narquin, ministre des solidarités et de la cohésion sociale.

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre des solidarités et de la cohésion sociale*. Madame la députée, la lutte contre la pauvreté mobilise tous les efforts du Gouvernement.

Alors que nous traversons une crise sans précédent, le taux de pauvreté monétaire, seul indicateur que reconnaissent les associations de lutte contre la pauvreté, a été stabilisé.

L'effort de redistribution est massif. C'est ainsi que les plus modestes, ceux qui touchent un revenu moyen de 7 200 euros nets par an, voient, grâce à la redistribution, leurs revenus portés à 11 000 euros, soit 50 % de plus. Tout au long des années que nous venons de traverser, qui ont été marquées par la crise, avec un recul du PIB de 2,7 % l'année dernière, nous avons veillé à ce que les plus démunis soient protégés. Ainsi, l'allocation adulte handicapé a été augmentée de 25 %, tout comme le minimum vieillesse. La création du RSA, revenu de

solidarité active, a permis, quant à elle, d'injecter dans le système plus de 1,5 milliard d'euros à destination des plus démunis.

M. Michel Lefait. Tout va bien !

Mme Roselyne Bachelot-Narquin, *ministre*. Le RSA activité s'ajoute au revenu socle, permettant à ceux des assistés qui acceptent de reprendre un emploi de voir leurs revenus majorés de plus de 170 euros.

Par ailleurs, nous avons revalorisé les pensions de réversion et les plus petites pensions, et nous avons mis en place un tarif social du gaz et de l'électricité.

Oui, la lutte contre la pauvreté nous mobilise. Nous en recueillons les fruits, que les derniers textes proposés par le Gouvernement ont voulu protéger. Nous ne considérons pas les plus modestes d'entre nous comme la variable de nos politiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jeanny Marc](#)

**Circonscription :** Guadeloupe (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3678

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Solidarités et cohésion sociale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 novembre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 novembre 2011